

ASSOCIATION DES
PETITS PAYSANS

Remise de ferme
extra-familiale

Dossier de presse

Rencontre avec la presse de l'Association des petits paysans, lundi 15 avril 2024

Plateforme de fermes et centre de compétences

Extension du Point de contact pour remise de ferme extra-familiale

1. Introduction

L'Association des petits paysans a lancé le Point de contact pour remise de ferme extra-familiale en 2014 en raison du manque d'offre pour les chef-fes d'exploitation qui souhaitent remettre leur exploitation dans son intégralité en de nouvelles mains. Au cours des 10 dernières années, le point de contact a servi d'intermédiaire entre des personnes à la recherche d'une ferme et des chef-fes d'exploitation sans successeur, a informé les deux parties sur les conditions nécessaires et les a soutenues dans les étapes suivantes. De plus, un large réseau de conseillères et de conseillers, de scientifiques et d'organisations paysannes s'est constitué. Des cours, des événements et de la documentation ont mieux fait connaître le sujet au public et sensibilisé les personnes concernées. En 2018, le Point de contact a été étendu à toute la Suisse avec un site web en trois langues et une offre de conseil gratuite.

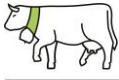
Comme on pouvait s'y attendre au vu des statistiques, le nombre d'inscriptions des cédant-es et des repreneur-ses auprès du Point de contact pour remise de ferme extra-familiale a nettement augmenté ces dernières années, surtout parmi les cédant-es. Cela est très probablement dû à la notoriété croissante du Point de contact ainsi qu'au début de la vague de départs à la retraite des chef-fes d'exploitation les plus âgé-es, l'un des plus grands défis actuels de l'agriculture.

Afin de se préparer encore mieux au changement de génération hors du cadre familial et de pouvoir le promouvoir encore plus, l'Association des petits paysans a élargi son Point de contact en créant, en collaboration avec des organisations partenaires, une plateforme de fermes numérique : les personnes qui souhaitent remettre ou reprendre une ferme peuvent chercher sur le site web trilingue et se contacter dans un espace protégé. De plus, les spécialistes et leurs savoirs sur ce thème sont regroupés dans un centre de compétence pour la remise de ferme extra-familiale et les connaissances importantes sont rassemblées pour la pratique.

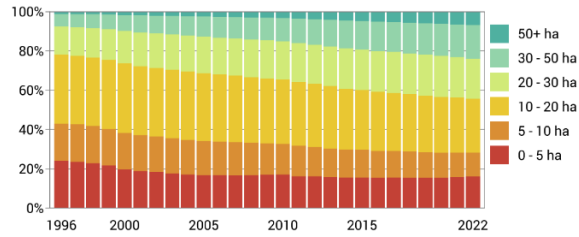
2. Situation actuelle

Malheureusement, plus de 500 exploitations¹ agricoles ferment encore leurs portes chaque année en Suisse. Depuis 1980, le nombre d'exploitations a diminué de moitié. Ce sont surtout les petites et moyennes exploitations qui sont en recul. Les exploitations de plus de 20 ha et la surface moyenne par exploitation continuent d'augmenter.

¹ <https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/agriculture-sylviculture/agriculture/structures.html>



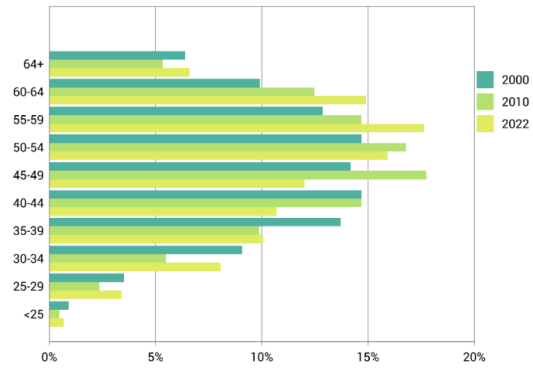
Exploitations agricoles par classes de grandeur, 1996-2022
ha de surface agricole utile



Source: OFS – Relevé des structures agricoles

© OFS 2023

Part des exploitants et exploitantes¹ par classe d'âge



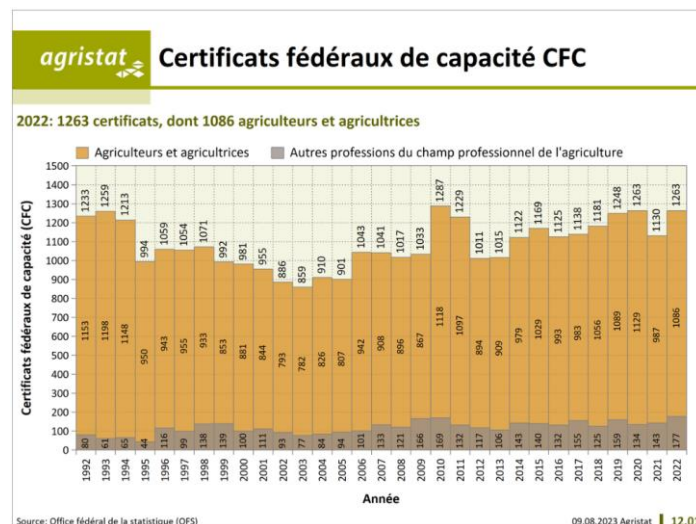
¹ Pourcent des exploitants et exploitantes dont l'âge est connu (87%)

Source: OFS – Relevé des structures agricoles

© OFS 2023

Dans le même temps, la pyramide des âges des exploitant-es s'est déplacée vers le haut ces dernières décennies. En 2022, 55 % des exploitations étaient dirigées par des personnes de plus de 50 ans.² Selon le recensement supplémentaire sur les entreprises agricoles de 2016³, 44 % des personnes de ce groupe d'âge ont estimé plausible la possibilité d'une remise de ferme à un membre de la famille. **Une reprise de ferme interne était peu probable pour 35 % et incertaine pour 21 % d'entre elles.** Ces proportions sont restées constantes de 2020 à 2016. Malheureusement, l'OFS a décidé de ne plus relever ces données.⁴ Du fait du départ à la retraite imminent de la moitié des chef-fes d'exploitation dans les 15 prochaines années, on peut supposer que la succession de leur exploitation n'est pas (encore) réglée dans de nombreux cas.

Il ne va plus de soi qu'une ferme continue à être exploitée au sein de la famille de nos jours. Le nombre croissant d'inscriptions au Point de contact de personnes à la recherche d'une ferme, ainsi que l'augmentation du nombre de diplômes décernés dans les professions agricoles depuis 2003⁵, montrent qu'il existe de nombreux-ses agriculteur-trices bien formé-es qui souhaitent gérer une exploitation de manière indépendante.



Source: Office fédéral de la statistique (OFS)

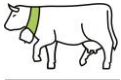
09.08.2023 Agristat | 12.01

² <https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/agriculture-sylviculture/agriculture/aspects-sociaux.html>

³ <https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/actualites/quoi-de-neuf.gnpdetail.2021-0550.html>

⁴ <https://www.parlament.ch/fr/ratsbetrieb/suche-curia-vista/geschaefte?AffairId=20203549>

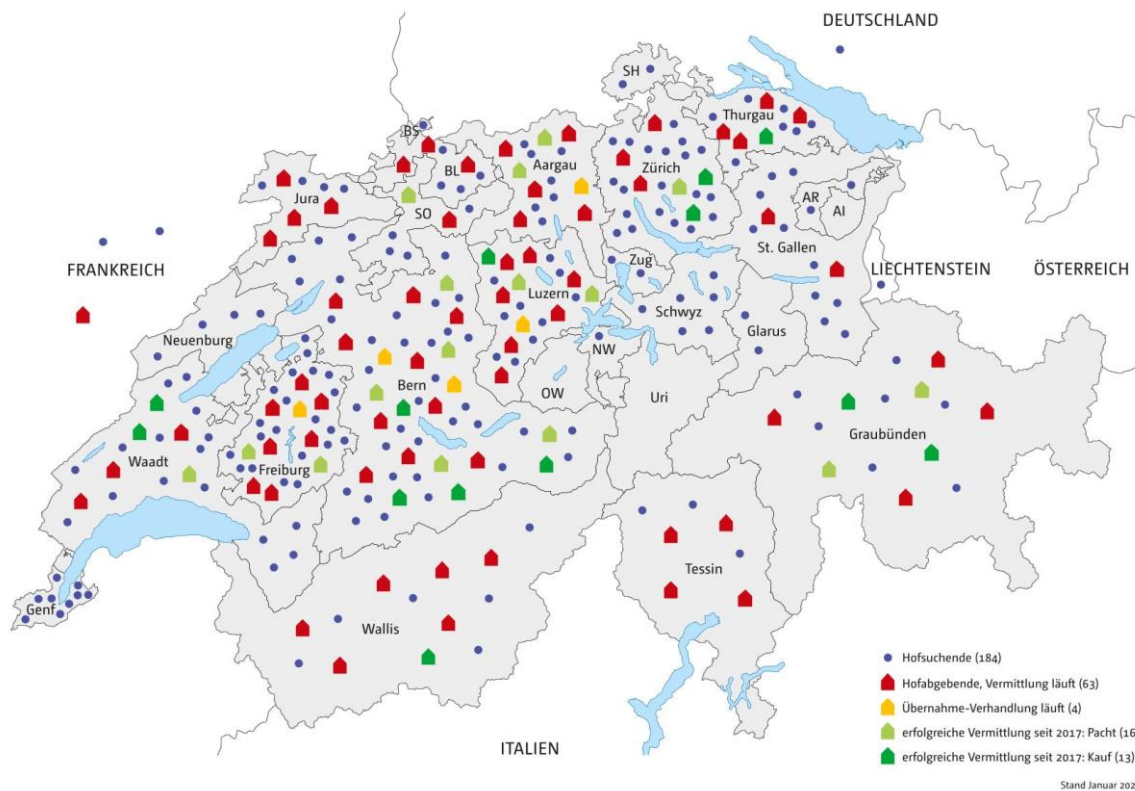
⁵ <https://www.sbv-usp.ch/fr/service/agristat/statistiques-et-evaluations-seaa/population-organisations-formation>



ASSOCIATION DES
PETITS PAYSANS

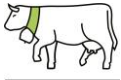
Remise de ferme extra-familiale

Depuis la création du Point de contact, 300 cédant-es et 600 repreneur-ses se sont adressé-es à nous en vue d'une transmission, avec des questions concrètes ou un besoin de conseils. Grâce au grand nombre de repreneur-ses et d'exploitations, aux nombreuses expériences acquises et au réseau de conseillères et conseillers prêt-es à intervenir, ces personnes ont été soutenues de manière professionnelle. Depuis 2016, quand nous avons lancé notre service de transmission entre repreneur-ses et cédant-es, 16 locations, 13 ventes et une collaboration ont eu lieu par le biais du Point de contact (voir les maisons vertes sur la carte ci-dessous).



Fin janvier 2024, le Point de contact comptait 184 profils de repreneurs et repreneuses (points bleus) et 63 exploitations agricoles à remettre (maisons rouges). Le nombre absolu de cédant-es et de repreneur-ses a considérablement augmenté ces dernières années, surtout du côté des cédant-es. Ainsi, la proportion a clairement changé : pour une exploitation à remettre, il y a désormais trois repreneur-ses inscrit-es, et non plus cinq comme c'était le cas auparavant.

Les dix années d'expérience du Point de contact permettent de constater que la recherche d'exploitation est surtout le fait de familles ou de couples, mais également de plus en plus de groupes de personnes. La majorité dispose d'un CFC agricole ou d'études en agronomie, certaines personnes ont aussi un diplôme de maîtrise. Les exploitations mixtes de taille moyenne avec élevage, cultures fourragères et un peu de grandes cultures, de légumes ou de fruits, ainsi que la possibilité de vente directe, sont très appréciées. La majorité des personnes à la recherche d'une ferme est ouverte à l'achat ou à un bail à ferme, tandis que seul l'achat entre en ligne de compte pour un quart d'entre elles. La plupart recherche une exploitation à temps plein, seul-es quelques-un-es souhaitent explicitement une exploitation à titre accessoire.



ASSOCIATION DES
PETITS PAYSANS





Remise de ferme extra-familiale

Du côté des exploitations à remettre, il s'agit en majorité d'exploitations mixtes, les exploitations spécialisées ou sans bétail étant plutôt rares et plus difficiles à transmettre. La majorité d'entre elles ont une superficie de 10 à 20 ha, le reste a moins de 10 ha ou plus de 20-30 ha. Les très grandes exploitations avec des surfaces d'estivage (> 40 ha) sont plus rares. Environ la moitié des cédant-es veulent affermer leur exploitation, 25 % veulent la vendre, 15 % sont ouverts aux deux possibilités ou veulent l'affermier dans un premier temps avant de la vendre, et les 10 % restants cherchent un-e partenaire d'exploitation ou en premier lieu un-e employé-e. La moitié des exploitations sont cultivées de manière biologique ou en biodynamie, un quart de manière conventionnelle et un quart de manière conventionnelle avec la possibilité de reconversion bio. Comme le montre la carte, les exploitations sont réparties dans toute la Suisse, à l'exception de la Suisse centrale où les inscriptions font défaut (probablement en raison des successions d'exploitation encore très courantes au sein de la famille). La moitié des exploitations se trouvent en zone de montagne 1 à 4, le reste en zone de plaine ou des collines.

3. La plateforme de fermes et le centre de compétences pour remise de ferme extra-familiale

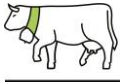
En raison du nombre croissant d'inscriptions, le système de transmission du Point de contact a atteint ses limites. De plus, il manquait de transparence en ce qui concerne l'offre et la demande d'exploitations. C'est pourquoi l'Association des petits paysans a amorcé en 2023 le développement du système de transmission vers une plateforme de fermes numérique. Dans ce but, elle a acheté un clone du site web de l'association autrichienne [Perspektive-Landwirtschaft](#) et l'a adapté à la situation suisse. La [plateforme de fermes numérique](#) qui a ainsi été créée (remisedeferme.ch) est intégrée dans un nouveau site web trilingue.

Comment fonctionne la plateforme de fermes numérique ?⁶

			
En toute sécurité	S'inscrire anonymement	Coûts	Nous vous soutenons
Accès uniquement avec profil et abonnement	est possible	CHF 60.- / an	selon vos besoins

La plateforme de fermes est le nouvel espace de rencontre pour repreneur-ses et cédant-es sans succession réglée. Elle est ouverte à toutes les exploitations, quelle que soit leur taille ou leur orientation, et aux personnes à la recherche d'une ferme qui ont commencé ou terminé une formation donnant droit aux paiements directs. Un abonnement annuel payant de CHF 60 permet d'y accéder. Les personnes indiquent ce qu'ils recherchent ou ont à offrir dans une fiche descriptive détaillée. Il est aussi possible de le faire de manière anonyme. Une fois que nous avons activé leur fiche, ils peuvent rechercher selon leurs propres critères des cédant-es et des repreneur-ses qui pourraient potentiellement leur convenir à l'aide d'un système de filtres tels que le canton, la langue, les branches d'exploitation, la forme de transmission, la zone agricole et le type d'exploitation. Il est possible de prendre contact avec les fiches descriptives d'autres personnes abonnées via le site web. En cas de besoin, le Point de contact fournit un soutien technique et remplit la fiche descriptive avec les cédant-es. Comme auparavant, nous prenons contact par téléphone avec les cédant-es tout au long

⁶ Pour une explication détaillée, voir « [Comment ça marche](#) »



ASSOCIATION DES
PETITS PAYSANS

Remise de ferme extra-familiale

du processus de transition et nous leur proposons un premier conseil gratuit. Vu que nous ne serons plus chargés de l'activité de transmission, nous consacrerons plus de temps au conseil, à l'accompagnement, à la coordination de connaissances et à la mise en réseau.

Quels sont les avantages du nouveau site web ?

1. **Plus de transparence** : Avec les fiches descriptives des cédant·es et des repreneur·ses visibles pour les abonné·es, la plateforme de fermes crée la transparence et donne la possibilité d'un « **real check** » au regard des questions « est-ce que ce que je recherche existe vraiment, ou est-ce que je dois changer mes critères ? ». De plus, les personnes abonnées peuvent à tout moment adapter elles-mêmes leurs critères de recherche ainsi que leur fiche descriptive. La fiche descriptive peut être établie en trois langues (FR, DE, IT).
2. **Plus de marge de manœuvre** : Dorénavant sans transmission par l'intermédiaire du Point de contact, mais par contact direct entre des repreneur·ses et des cédant·es, les personnes disposent d'une plus grande **marge de manœuvre** et peuvent assumer davantage de responsabilités.
3. **Nombreuses options de recherche** : Lors de la constitution de la plateforme de fermes, nous avons veillé particulièrement à ce qu'il y ait un grand choix de **formes de transmission** possibles (bail à ferme, achat, droit de superficie, communautés d'exploitation ou collaboration) et que la fiche descriptive puisse être remplie autant par des personnes individuelles, des couples ou des familles que par des collectifs. Au moyen de **différents filtres** (voir plus haut), il est alors possible de rechercher de manière ciblée le profil souhaité.
4. **Offre diversifiée** : En plus de la plateforme de fermes, le nouveau site web propose un **espace d'informations** avec des connaissances spécifiques sur les questions financières, juridiques et sociales, de même qu'un **autotest** qui sert de préparation à ce processus complexe. En outre, il est possible de publier une **annonce gratuite**, de filtrer des **personnes compétentes en matière de conseil** selon leur domaine d'activité et de trouver des **événements** sur le thème de la remise de ferme extra-familiale.



Informations

Connaissances pratiques autour de la succession de l'exploitation

Informations



Conseils

Consultation initiale et spécialistes

Conseils

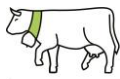


Événements

Événements et cours actuels

Événements

5. **Large soutien** : Le nouveau site web a été intentionnellement conçu de manière neutre, c'est-à-dire indépendant de l'Association des petits paysans, et des **organisations partenaires** ont été sollicitées pour un soutien idéal et/ou financier. L'objectif est de porter le projet ensemble à l'avenir et de faire évoluer le Point de contact et le **centre de compétences pour remise de ferme extra-familiale**. La collaboration avec des conseillères et conseillers spécialistes de ce domaine a été intensifiée grâce à la visibilité que leur offre le nouveau site web.



ASSOCIATION DES
PETITS PAYSANS

Remise de ferme extra-familiale



[Organisations partenaires](#) état 14.04.2024, autres demandes encore en suspens

4. La Ferme de la Croix-De-Luisant : Exemple d'une transmission de ferme extra-familiale

Gisèle et Jean-François Burnet ont commencé très tôt à penser à leur retraite et à l'avenir de leur exploitation dans le canton de Vaud (chèvres laitières, fromagerie à la ferme). Une transmission au sein de la famille n'étant pas envisageable dans leur cas, ils se sont inscrits fin 2018 auprès du Point de contact pour remise de ferme extra-familiale. Après que plusieurs personnes à la recherche d'une ferme leur ont rendu visite et effectué un stage à la ferme, ils ont fait la connaissance du couple Berlie-Bjelogrljic par notre intermédiaire. Ce couple a lui aussi travaillé quelque temps avec la famille Burnet puis ont décidé de reprendre la ferme en location début 2021. Trois ans plus tard, ils reviennent avec nous sur leur expérience et en parlent lors de la conférence de presse.

Déroulement de la transmission de la ferme du point de vue des cédants :

« Nous sommes un couple de paysans qui avons travaillé sur le domaine familial depuis 1979. Nous avons mis en place un élevage de chèvres et production de fromage, avec vente directe aux commerçants et restaurateurs de la région.

Arrivés à la soixantaine, nous avons dû réfléchir à l'avenir de l'exploitation et au nôtre. Une reprise dans le cadre familial n'étant pas envisageable, nous nous sommes approchés du réseau de l'Association des petits paysans pour trouver un repreneur extra-familial.

Après avoir déposé un dossier avec nos souhaits et propositions, nous avons reçu en retour 5-6 dossiers de repreneurs potentiels. Se sont alors succédées les visites des personnes sélectionnées, avec parfois des stages. Il a fallu plusieurs essais tant de notre part que de la part des candidats pour retenir au final Gala et Fabien Berlie.

C'est un processus difficile. S'il faut du pragmatisme, l'émotionnel n'en est pas moins présent. Face à la réalité, chacun a dû faire des choix et trouver ses priorités. En revanche chaque rencontre a été pour nous l'occasion d'affiner nos réflexions.

Aujourd'hui, nous profitons de notre retraite, certes active, mais déchargée de la gestion d'une exploitation. Les perspectives d'avenir ne sont jamais garanties, mais nous sommes optimistes et gardons confiance dans cette reprise. »

Déroulement de la transmission de la ferme du point de vue des repreneurs :

« Ma femme et moi, nous avons toujours eu comme projet de reprendre une ferme un jour ou l'autre. En 2019, nous étions encore tous les deux engagés dans diverses formations agricoles et ce n'était pas encore une priorité dans notre vie. Quand nous avons entendu parler du Point de contact pour remise de ferme extra-familiale par un agriculteur, nous avons pris contact avec l'Association des petits paysans et on nous a informé que cela pouvait prendre pas mal de temps avant de réussir à trouver et reprendre une exploitation.

Nous avons donc rapidement rempli et envoyé notre dossier au Point de contact en nous disant qu'on verrait bien ce qui se passerait. Et les premiers cédants qui nous ont contactés au printemps 2020, c'étaient les Burnet. Nous les avons rencontrés plusieurs fois et le courant a bien passé. À partir d'août 2020, nous avons travaillé à 100 % sur l'exploitation avec eux. C'était une sorte de phase de transition où nous avons pu apprendre à connaître l'exploitation et son fonctionnement avec les cédants. Nous les suivions dans leur travail, et s'il y avait des décisions à prendre importantes pour la suite, nous en discutons ensemble. C'est aussi le moment où nous avons fait toutes les démarches pour les prêts d'installation.

Enfin au 1^{er} janvier 2021, la transmission officielle a eu lieu et désormais ce sont ma femme et moi qui gérons le domaine. Les Burnet continuent d'habiter sur la ferme, nous avons donc toujours des contacts très réguliers avec eux et nous mangeons au moins une fois par semaine ensemble. Nous louons et exploitons désormais 25 ha avec toujours environ 150 chèvres et la production de fromages. Avant la reprise de la ferme, nous avions deux chevaux et nous souhaitions si possible avoir un domaine équestre sur notre future exploitation. Cela a pu se réaliser. La Ferme de la Croix-de-Luisant compte désormais 12 places pour chevaux en stabulation libre, dont 3 sont à nous, les autres en pension. Il y a aussi un âne des propriétaires. »

5. Perspectives

La transformation de notre société ainsi que le départ à la retraite de la moitié des chef-fes d'exploitation actuels dans les quinze prochaines années, forcent l'agriculture à repenser la question des générations et à considérer la succession extra-familiale des exploitations comme possible voie. Pour maintenir à long terme une production alimentaire paysanne et durable, l'entretien du paysage rural, l'occupation décentralisée du territoire et l'économie régionale, il faut une diversité d'exploitations et l'énergie des jeunes générations. Tout comme la succession au sein de la famille, celle hors du cadre familial favorise la réflexion intergénérationnelle, la gestion prudente des ressources naturelles et l'alimentation de notre société avec des denrées alimentaires saines.

Depuis la création du Point de contact pour remise de ferme extra-familiale, l'Association des petits paysans s'efforce de proposer une perspective aux chef-fes d'exploitation sans famille pour leur succéder et à montrer qu'il existe de nombreuses personnes bien formées à la recherche d'une ferme. Au cours des dix dernières années, nous avons constaté que les cédant-es et les repreneur-ses avaient de plus en plus besoin d'un moyen de recherche simplifié, de plus de connaissances de spécialistes et de conseils donnés par personnes compétentes en la matière. Avec le développement au Point de contact d'une plateforme de fermes numérique et la création du centre de compétences pour remise de ferme extra-familiale, nous souhaitons soutenir au mieux les changements de générations à venir dans l'agriculture. Les nombreuses organisations partenaires qui portent ce projet avec nous montrent que ce n'est pas qu'une préoccupation de l'Association des petits paysans.